



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

**Suite donnée au Sommet mondial pour
le développement social et à la vingt-quatrième
session extraordinaire de l'Assemblée générale :
thème prioritaire : stratégies d'élimination
de la pauvreté visant à parvenir
à un développement durable pour tous**

Déclaration présentée par l'Islamic Research and Information Artistic and Cultural Institute, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La pauvreté est un phénomène complexe. Elle a persisté à divers degrés dans les sociétés et les communautés du monde entier depuis les débuts de l'histoire documentée, indépendamment de la dotation en ressources, du stade de développement, du niveau de la technologie, de la structure sociale ou de la culture.

La pauvreté a des causes et prend des formes multiples, y compris politiques, environnementales, éducatives, culturelles et spirituelles. La réforme économique n'est donc pas une panacée. Pour éradiquer la pauvreté, nous devons plutôt élaborer un ensemble multidimensionnel de solutions.

La guerre est la cause première de la pauvreté. La violence politique et la criminalité organisée ont touché de nombreux pays et provoqué guerre et violence. Chaque jour, des enfants sont exposés à la mort et à des traumatismes en raison de la guerre, du terrorisme, de crimes et de maladies résultant d'événements politiques et sociaux sur lesquels ils n'ont aucun contrôle. L'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle crucial dans la lutte contre les menaces transnationales, la criminalité organisée, le terrorisme et l'extrémisme violent.

L'autre cause de la pauvreté est l'exploitation des pauvres par les riches. Malheureusement, les pays pauvres en ont été des victimes sans défense. En raison de la richesse de leurs ressources naturelles, ils sont exploités par les pays riches et n'ont pas la possibilité d'utiliser ces ressources pour leur propre bénéfice. Ils ont donc un très faible taux de croissance économique, ce qui a contribué à les maintenir dans la pauvreté. Ces pays pauvres ont besoin d'une attention plus importante de la part de l'ONU pour réduire l'ampleur de l'exploitation de leurs ressources naturelles et être en mesure d'atteindre un niveau satisfaisant de croissance économique.

Les capacités en termes de ressources humaines doivent également être prises en considération pour l'élimination de la pauvreté. Pour se développer, un pays a besoin de compétences, de connaissances et d'un niveau élevé d'éducation. Le manque de connaissances et de bonnes compétences est un obstacle important pour la prospérité du pays dans tous les domaines, notamment social, culturel et économique. L'Organisation des Nations Unies pourrait créer une situation appropriée dans les pays qui en ont besoin pour renforcer la mise en valeur des ressources humaines grâce à l'éducation.

Les facteurs spirituel et culturel jouent également un rôle dans l'élimination de la pauvreté. En créant une culture d'affection envers les nécessiteux, nous pourrions ouvrir la voie pour aider les pauvres à sortir de la situation difficile qu'ils traversent.

L'islam, religion d'affection et de paix, a accordé une priorité et un souci absolu à la pauvreté et a établi un grand nombre de stratégies permettant non pas seulement de la réduire, mais de l'éliminer, à tous les niveaux des activités humaines. En tant que religion de paix, l'islam encourage tout ce qui contribue au renforcement de la bonté et de la fraternité s'étendant à l'ensemble des membres des communautés, car l'absence de ces sentiments entraînerait une absence de paix, d'unité et de tranquillité. Pour éviter une telle situation, l'islam demande aux musulmans, et en particulier aux riches parmi eux, de faire preuve de bonté et de s'entraider, afin d'être présents aux côtés des pauvres et de s'attaquer à leurs problèmes.

Voici les nombreuses stratégies adoptées par l'islam en vue d'éliminer la pauvreté pour un développement durable. Le Khoms (le cinquième) est l'un des

piliers de l'islam, ordonnés par Allah. Un cinquième de l'excédent des recettes d'une personne doit être consacré, selon le Coran, aux éléments suivants :

« Sachez que d'un butin quelconque, un cinquième revient à Dieu ainsi qu'à l'Envoyé, aux proches, aux orphelins, aux pauvres, au fils du chemin, pour autant que vous croyiez en Dieu et à ce que Nous avons fait descendre sur Notre adorateur [...] » [8:41]

Entre autres solutions à la pauvreté, on trouve la législation de la Zakat (l'aumône) et l'encouragement à la charité afin que l'argent ne soit pas monopolisé par les riches. Elle doit également n'être accordée qu'à une catégorie spécifique de personnes clairement énoncée dans le Saint Coran, dans le verset ci-après :

« Les aumônes ne doivent revenir qu'aux besogneux et aux indigents, à la rétribution des collecteurs, au ralliement des bonnes volontés, à affranchir des nuques (esclaves), à libérer des insolvables, à aider au chemin de Dieu et à secourir le fils du chemin : autant d'obligations de par Dieu – Dieu est Connaissant et Sage. » [9:60]

La législation du *Waqf* (dotation) est l'autre stratégie de l'islam recommandée aux fidèles pour éliminer la pauvreté. Du point de vue islamique, elle consiste à consacrer de manière volontaire et irrévocable sa richesse ou une partie de celle-ci, en espèces ou en nature, ainsi que ses décaissements, à des projets conformes aux normes islamiques, tels que les mosquées, les écoles religieuses, etc. Il s'agit d'un don permanent. Une fois envisagé, engagé et doté, il ne fait plus partie des biens du donateur et n'est plus sous son contrôle. Par conséquent, il ne peut jamais être hérité, donné en cadeau, acheté ou vendu. Légiférer sur ce type de dispositions contribuera grandement à l'élimination de la pauvreté dans la mesure où l'accès à de nombreuses prestations gratuites permettra d'alléger le coût de la vie pour la population.

La pauvreté est un défi mondial et nécessite par conséquent une solution systématique pour être finalement éliminée et pour éviter toute réémergence dans le futur. L'établissement d'un engagement plus généralisé pour venir à bout de la pauvreté est une première étape essentielle dans la lutte contre cette dernière. Nous exhortons tous les membres de l'Organisation des Nations Unies à prendre des mesures sérieuses à cet égard.